



Compte rendu

Assemblée générale annuelle (AGA) du Comité de résidents Louis-Hébert
Le 1^{er} juin 2022 à 19 h

Présences

- Demers, Ginette, résidente
- Demers, Linda, membre de famille
- Dumont, Irène, présidente
- L'Italien, Lise, vice-présidente
- Roy Lise, personne-ressource

Gestionnaires

- Blackburn, P,ascal, gestionnaire du milieu de vie
- Drouin, Nancy, directrice adjointe
- Houdot, Xavier, chef d'unité

Résidents et familles

- 35 personnes
-

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Roy se présente et apporte des modifications à l'ordre du jour. Il est ajouté le point 4 pour : procès-verbal de la rencontre du 3 juin 2021 et adoption.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec l'ajout du point 4.

2. Présentation des membres du comité et des gestionnaires

Mme Roy fait la présentation des membres du comité et des gestionnaires. Elle mentionne que Mme Lise l'Italien termine son mandat ce soir.

3. Mot de bienvenue de la présidente

Mme Dumont souhaite la bienvenue aux participants et les remercie d'y assister en très grand nombre.

4. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale annuelle 2020-2021

Le compte rendu est adopté à l'unanimité avec la correction suivante : à la page 2, il est écrit que Mme Roy demande à M. Blackburn si les recommandations ont été réalisées, à remplacer par : ... recommandations de la visite ministérielle.

5. Présentation du Rapport d'activités et financier 2021-2022

Mme Roy fait un résumé du Rapport d'activités et financier 2021-2022. Elle précise que c'est une obligation par la Loi et qu'il doit être produit chaque année. Elle souligne certains points pour la compréhension des participants. Mme Roy informe les participants que lorsque la relocalisation sera complétée, il y aura réflexion par les membres du comité pour savoir quelle orientation lui attribuer en fonction de la nouvelle réalité à la Maison des aînés. De plus, le comité est en recrutement de membres.

Mme Roy précise que le surplus budgétaire de l'an passé sera conservé par le comité qui permettra de préparer la transition CHSLD-Maison des aînés

6. Maison des aînés, ça change quoi pour les résidents et les proches? Présentation par les gestionnaires

M. Blackburn fait un résumé par une présentation visuelle de la Maison des aînés – Maison alternative, préparée par la Direction SAPA, volet hébergement.

Pour la MDA-MA de Sainte-Foy, il y aura 96 résidents répartis en huit maisonnées. et les résidents seront regroupés et dirigés vers la maisonnée qui leur convient le mieux. M. Blackburn précise qu'il y aura dans chaque maisonnée plusieurs aires communes pour le confort des résidents. Le but est de reproduire un milieu de vie comme si les résidents vivaient dans leur maison.

Il est demandé s'il y aura des places de stationnements pour les membres de familles. M. Blackburn confirme que c'est le cas. Les gestionnaires (Mme Drouin et M. Blackburn) répondent avec précision aux questions posées par certains résidents (services alimentaires, présence de garde-robe).

En principe, la construction devrait se terminer pour le 1^{er} novembre 2022. Cependant, le déménagement de la clientèle ne pourra se faire avant la période des fêtes. Il faut éviter des occasions de déconditionnement et assurer des changements harmonieux avec les équipes de travail.

7. Parole aux proches et résidents

Une résidente demande comment ce sera lorsqu'elle entrera à la Maison des aînés, Mme Drouin lui répond que ce sera comme entrer à Louis-Hébert, une entrée principale pour toutes les maisonnées. Chaque maisonnée sera identifiée et les chambres de chaque résident seront également identifiées et une clé pour la porte de chambre sera également fournie.

Bien que les familles ont été informées du déménagement, on demande de faire à nouveau un deuxième tour pour consigner officiellement les décisions prises par les familles et les résidents.

8. Un comité actif qui a besoin de renforts

Mme Roy fait un résumé des droits et obligations d'un comité de résidents et demande aux participants si quelqu'un a un intérêt à se joindre au comité comme membre et elle les invite à en parler à leur entourage (résidents ou membres de familles). Mme Drouin souligne que le partenariat avec le comité de résidents est important pour les gestionnaires. Les membres du comité reconduits sont : Demers, Ginette, Demers, Linda, Dumont, Irène. Deux participants manifestent leur intérêt, M. Normand Lantagne et Mme Lise Roy.

L'assemblée accueille positivement tous ces membres nommés et leur mandat est de trois ans.

9. Divers

Rien à ce point.

10. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 45.

Irène Dumont, présidente